

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme DE FRAIPONT - GREGOIRE demeurant avenue des Canaris 29 à 1160 Auderghem.

Le terrain concerné est situé Rue Arthur Hardy, 77 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section D n°543S2.

La demande concerne la transformation et l'extension d'une maison unifamiliale existante ; la bâtisse ainsi transformée présentera les caractéristiques suivantes :

- gabarit rez à rez+1 à toiture plate d'une hauteur sur acrotère d'environ 4,3 à 6,8m ;
- crépi blanc, plinthes en pierre bleue, menuiseries en aluminium laqué de ton noir, seuils en pierre bleue et en aluminium, bardage en bois exotique prégrisé, porte de garage en bois exotique de ton noir, rives de toiture en aluminium laqué de ton gris foncé, toiture plate en revêtement asphaltique et végétalisée, DEP en zinc de ton anthracite ;
- niveau 0 surélevé de 10cm par rapport au niveau existant ;
- emprise au sol d'environ 186m² sur une parcelle d'environ 21,89a ;
- emplacements de parking pour minimum 2 voitures et garage pour une voiture ;
- implantée à minimum 4,13m des limites parcellaires latérales et 18,6m en recul de la rue ;
- accompagnée de l'abattage de 2 thuyas situés à trop grande proximité de l'habitation et d'un laurier cerise situé à la place du futur stationnement, ainsi que de la démolition de 2 garages, d'une cabane en bois, et d'aménagements extérieurs.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet est en dérogation au plan de secteur en zone d'espace vert d'intérêt paysager.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Lionel GORGEMANS), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le jeudi 17 octobre 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 7 octobre et clôturée le 21 octobre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/138.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 21 octobre à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 23 septembre 2024